



Déclaration préalable UNSA EDUCATION

CDEN du 14 novembre 2016

Madame la Préfète,

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Mesdames, messieurs, les membres du CDEN,

Pas de plafond de verre pour les populistes, la récente victoire de Trump le confirme. La vague puissante de la peur et du repli ne semble pouvoir s'échouer sur aucune digue. Nombreux sont ceux qui, en France, pensent que l'élection de Trump est catastrophique. Nous en faisons partie parce que cela fait écho à une possible arrivée au pouvoir du FN et c'est ce qui nous inquiète. La situation de notre pays est tellement instable que tout est possible pour les prochains scrutins et donc également le pire. Ceci implique que chacun, en tant que citoyen, participe aux débats des prochains mois pour faire valoir ses points de vue, mais sans perdre de vue qu'un jour, le rassemblement pour protéger notre environnement démocratique nécessitera au-delà des mots, des actes qui seront précis et des rassemblements qui seront vitaux. Evidemment, en tant qu'éducateurs et citoyens, notre travail à long terme consiste à montrer que l'unité, la solidarité, la confiance dans l'avenir, la science, la culture sont les seules options si l'on veut construire un monde harmonieux où chacun aura sa place. Evidemment, nous dénonçons la supercherie de Marine Le Pen qui, en plus d'avoir un programme « anti-pauvres », fera de ceux qui craignent le déclassement ses premières victimes. Son parti au pouvoir s'attaquera à nos libertés y compris celle de s'organiser pour se défendre et c'est aussi, dans ce sens-là, que la défense du cadre républicain devra être un combat premier. Nous argumenterons pour montrer que son programme, lorsqu'il n'est pas creux, est aussi dangereux qu'inefficace. Nous souhaitons rappeler dans cette instance qu'il est une responsabilité encore plus grande et qui rend possible, même après les échéances électorales, tous les combats et toutes les utopies : la préservation de nos institutions démocratiques et de nos libertés.

L'UNSA Education fera donc tout, vous l'avez compris, pour s'opposer à l'élection de Marine Le Pen et à celle des candidats de son mouvement, en mettant en avant la défense des valeurs incontournables de notre République.

Abordons désormais spécifiquement l'ordre du jour. L'heure est au **bilan de rentrée**. La tenue de ce Conseil Départemental de l'Éducation Nationale s'inscrit dans un paysage scolaire en mutation, dont les effets ne seront visibles que sur le long terme. La **refondation de l'École** poursuit son chemin avec des créations de postes, encore insuffisantes, mais à l'Unsa Education, nous n'oublions pas les campagnes précédentes de suppressions de postes de fonctionnaires. Les nouveaux programmes, la réforme du collège, la remise en place de la formation initiale, les conseils école/collège, sont aussi la marque d'une refondation pédagogique, approuvée par l'UNSA.

Dans le **1^{er} degré**, nous constatons qu'aucune fermeture n'a été décidée après la rentrée : cela permet davantage de stabilité au sein des équipes pédagogiques. Nous souhaitons donc que cette méthode perdure. Nous constatons également de nouveau une baisse démographique importante en cette rentrée, plus importante que les prévisions. Nous nous interrogeons donc sur les conséquences à venir au sujet de la carte scolaire en Dordogne et demandons à ce que le travail sur le tissu scolaire se poursuive. Ceci dans le but d'améliorer, en parallèle, les conditions de travail des enseignants et les conditions d'accueil des élèves.

Dans le **2nd degré**, la rentrée 2016 est marquée par la mise en place de la réforme du collège. Force est de constater que la grande majorité des collègues a courageusement pris à bras le corps cette réforme, s'y est fortement investie pour qu'à cette rentrée, EPI et AP puissent fonctionner dans leur établissement. Le ministère doit reconnaître cet engagement. Nous constatons que la baisse démographique du 1er degré se retrouve désormais par voie de conséquence dans les collèges. La réflexion sur le tissu scolaire doit se poursuivre : elle doit, non seulement, englober la problématique des collèges ruraux mais également la politique d'affectation dans les collèges urbains et péri-urbains. Cependant, dans notre département, des moyens supplémentaires ont bien été accordés. En effet, malgré une baisse de 226 élèves par rapport à la rentrée 2015, la DGH départementale collège a augmenté de 88,10 heures. Les élèves et les enseignants bénéficient ainsi d'heures à effectifs réduits qui apportent confort et efficacité dans les apprentissages.

Pour l'Unsa Education, nous souhaiterions en conclusion rappeler de nouveau qu'intérêt des personnels et intérêt des élèves ne doivent pas s'opposer mais se concilier. C'est tout le sens de notre engagement et nos actions. Nous vous remercions.

La délégation UNSA Education: Jérôme BOUSQUET, Natacha ETOURNEAU, François MARTY